



A Porte-de-Savoie le 13 septembre 2023

A l'attention des membres du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal de la commune de Porte-de-Savoie se réunira

Mardi 19 septembre 2023 à 19h00

Mairie de Porte-de-Savoie
Salle du conseil municipal
77, place de la mairie
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Je vous remercie de votre participation à cette séance et vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Présentation par l'association *Arcade* de ses activités de coopération décentralisée
- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023

DELIBERATIONS

SERVICE DE L'EAU

- ✓ Délibération 19092023D01 : adoption du rapport annuel sur la qualité du service de l'eau potable 2022 de Les Marches
- ✓ Délibération 19092023D02 : adoption du rapport annuel sur la qualité du service de l'eau potable 2022 de Francin

INTERCOMMUNALITE

- ✓ Délibération 19092023D03 : approbation du principe de la création d'un syndicat mixte SRU

ENVIRONNEMENT

- ✓ Délibération 19092023D04 : engagement dans la démarche *ABC Bauges 2023*

FONCIER

- ✓ Délibération 19092023D05 : régularisation du tracé d'un chemin rural par échange de parcelles

FINANCES ET FISCALITE

- ✓ Délibération 19092023D06 : Décision modificative n°1 du budget annexe de l'eau potable
- ✓ Délibération 19092023D07 : réitération d'une garantie d'emprunt à l'association ITINOVA
- ✓ Délibération 19092023D08 : précisions sur les dépenses à imputer sur le compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Délibération 19092023D09 : convention avec la Communauté de communes Cœur de Savoie pour la mise à disposition d'une secrétaire de mairie itinérante
- ✓ Délibération 19092023D10 : convention avec l'association Défi Insertion pour la mise à disposition de personnels
- ✓ Délibération 19092023D11 : convention avec l'Education Nationale pour la mise à disposition d'une AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) sur le temps périscolaire

-
- ✓ Compte-rendu des décisions du maire prises sur le fondement de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGCT et de la délibération 28052020D09 du conseil municipal de Porte-de-Savoie.
 - ✓ Questions diverses

Le Maire
Franck VILLAND

